



Certificat de Qualification Professionnelle niveau Confirmé

« [...] en cas d'impossibilité technique de recourir à un équipement assurant la protection collective contre les chutes, les techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes peuvent être utilisées pour constituer un poste de travail. [...] Les travailleurs doivent recevoir une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées et aux procédures de sauvetage, dont le contenu est précisé aux articles R. 231-36 » extrait du décret du 1^{er} septembre 2004

Le public

- Tout public **titulaire de la certification CQP Initial** ou justifiant de 1600 h d'expérience professionnelle
- Savoir lire et écrire le français
- Avoir un **certificat médical** d'aptitude de moins de trois mois.

Le déroulement de la formation

- La formation se déroule du lundi au vendredi de **7 h 30 à 15 h 30**
- Les jours **d'absences** des stagiaires ne sont pas rattrapés
- Les jours **fériés éventuels sont rattrapés** dans la même semaine
- La formation se déroule à 90% sur **plateau technique** et 10% en **salle de cours**
- **En cas d'échec** à l'examen, Dimension Corde propose une à trois semaines de révision gratuite lors de la session suivante. Toutefois, ce dispositif n'est pas un droit acquis, mais est soumis à la décision de la direction après un entretien mesurant le niveau **d'implication et de motivation** du stagiaire concerné.



Contact :

06 88 07 59

eric@dimension-corde.com

dimension-corde.com

La durée

- **Durée de formation** : 105h en centre dont 7h d'examen

Le plan de formation

- **Unité 0** : Mettre en place des amarrages complexes de façon autonome.
- **Unité 1** : Réaliser des déplacements en hauteur en accès complexe.
- **Unité 2** : Réaliser la production en autonomie en appliquant les modes opératoires transmis.
- **Unité 3** : Échanger avec les membres de l'équipe à l'aide de différents moyens de communication.
- **Unité 4** : Réaliser un secours complexe en appliquant la procédure de secours.

Evaluation / certification

- Le CQP est évalué par l'intermédiaire de trois modalités d'évaluation : **QCM, mise en situation professionnelle, secours.**
- Le **Certificat de Qualification Professionnelle** est délivré par France Travaux sur Corde, organisme indépendant issu de la branche professionnelle.
- **Taux de réussite** année précédente **98%**.



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes